

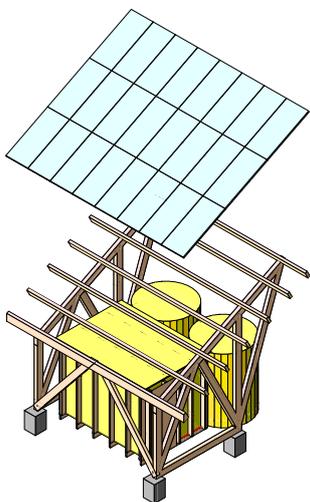
## NOTICE ARCHITECTURALE

### La stratégie d'occupation du site:

La conception des modules a été envisagée hors site puis confrontée à la situation particulière, tout en envisageant la possibilité d'occuper des sites plus contraints encore. La figure de l'alcôve avec les ouvertures regroupées sur une seule face complétées par une lumière zénithale, permet d'envisager des proximités de disposition entre modules et leur mise en oeuvre dans des environnements très contraints. (urbain dense par exemple, avec des proximités de murs aveugles).

Notre proposition à ce stade a pour objectif de concilier la dimension collective et les possibilités de mise à distance et de retrait individuel pour la préservation de l'intimité.

Pour l'organisation générale du site et de sa possible évolution, nous proposons d'occuper en premier lieu le fond de parcelle et les zones les moins accessibles. Une occupation du fond de parcelle côté EST permet de libérer et de disposer d'un espace flexible et d'extension possible (pour d'autres accueils habitants ou partenaires, évènements, ...) côté OUEST sur la rue Poizat. D'éventuelles ouvertures à réaliser dans le mur sur rue Poizat permettraient un nouvel accès, et une relative indépendance par rapport au reste du site. En conservant cet espace libre, en réserve, le lieu peut évoluer et accueillir d'autres usages.



Module technique à l'entrée Habitant du site donnant sur l'allée peut devenir support d'usage (banc, boîtes aux lettres, locaux poubelles ...)



Les modules sont regroupés en trois poches de voisinage, en conservant une bonne distance entre chaque. La ré-orientation de certains modules par rapport à notre proposition permettra encore d'accentuer ou de réduire la mise en voisinage, sans remise en cause des contraintes techniques:

- Deux poches s'organisent de part et d'autre de l'allée d'accès depuis la rue. Les habitants y accèdent en passant par l'intérieur de l'usine, avec vue sur l'espace collectif central, tout en restant à



Différentes configurations de modules. La figure de l'alcôve avec 1 seule pan ouvert permet de gérer des proximités d'implantation tout en ménageant des mises à distance.

distance. L'allée sert d'entrée pour les habitants et aussi à certaines opérations techniques comme l'alimentation et la vidange des cuves d'eau potable et d'eau usée, le remplacement des bouteilles de gaz. Le module technique d'autonomie donne sur l'allée, à l'entrée du site. L'ombrière du toit photovoltaïque peut devenir support pour l'installation côté allée, d'un banc, de boîtes aux lettres ou de local poubelles. Ce module technique pourrait aussi accueillir un lave-linge mutualisé. Les logements autonomes s'organisent autour d'une placette créant le lien avec la troisième poche d'habitats sous les sheds de l'ancienne usine.

- La troisième poche de voisinage prend ainsi place à proximité des bureaux containers en ménageant des traversées visuelles sur l'espace collectif. En fond de parcelle sud, et en lien avec une placette intérieure, un espace à ciel ouvert sécurisé est dédié aux animaux.

Les accès restent bien différenciés. Le public et les utilisateurs des bureaux notamment, rentrent par la partie Sud. L'appentis existant jouera le rôle de SAS pouvant notamment servir au stockage des vélos et d'autres rangements. Les habitants rentrent par le portillon du mur donnant sur la rue Primat. L'allée - chemin rejoint l'entrée dans le bâtiment usine. Les habitants passent par l'intérieur de l'usine pour gagner leur habitat même si celui-ci se situe à l'extérieur. Cela crée une zone de rencontre entre les différents utilisateurs et générera des interactions volontaires ou non.

## Les modules habitation:

**Principe d'organisation en plan:** Pour le plan, la proposition se base sur une figure presque carrée. La salle de bains occupe un angle de ce carré ce qui permet de définir 2 alcôves, l'une dédiée à la cuisine et l'autre à la chambre. Cette figure compacte du carré nous semble plus adaptée que les figures en longueur rencontrées majoritairement dans les préfabriqués de modules, notamment dans sa capacité à singulariser des sous-espaces de façon légère, tout en gardant une vision diagonale de presque 7m ce qui agrandit la perception de l'espace. Cela permet une flexibilité d'aménagement des espaces chambres et séjours, et facilite ainsi leur appropriation et la création d'un «chez soi» personnalisé. L'espace intérieur se prolonge par un espace extérieur de type perron-terrasse sur 1,20m de large.

Les dimensions intérieures sont de 4,72\*4,60 pour une surface **totale habitable de 21,40m<sup>2</sup>** soit 3,90m<sup>2</sup> pour la salle d'eau et 17,50m<sup>2</sup> pour la pièce de vie. La terrasse a une dimension de 1,20 \* 4,60m soit une surface de 5,5 m<sup>2</sup>.

**L'adaptabilité de la figure de l'alcôve à 1 pan ouvert :** L'organisation en plan permet de répondre à de multiples configurations de dispositions et d'adaptations au site, tout en garantissant un rapport fort à l'extérieur et de très bons apports lumineux. Le système est complété par une ouverture en toiture qui n'entrave aucune solution de positionnement et qui apporte une lumière zénithale le long du pignon. Associé à des entrées d'air en partie basse sur le mur pignon à ossature, son ouverture permet d'assurer une ventilation naturelle traversante efficace. Le débord de toit et des murs latéraux renforce la continuité entre intérieur et extérieur et protège le pignon à colombage des intempéries et des rayonnements solaires en été.



### Des dispositifs simples support d'usage, d'appropriation et de distinction.



**Le seuil - terrasse :** La proposition spatiale et architecturale donne une place importante au pignon d'entrée couvert avec terrasse, qui revêt plusieurs rôles. Il permet notamment une mise à distance en donnant de l'épaisseur au seuil. Les débords latéraux et de couverture permettent de protéger cet espace des vues, de la pluie, du soleil. C'est un dispositif que l'on retrouve sous plusieurs formes dans différentes cultures (cf encadré ci contre). Il joue souvent le rôle de transition et devient un lieu appropriable. La terrasse permet d'accueillir par un système d'accroche simple une rampe. Une niche pour chien(s), une continuité du plan de travail de cuisine sur la terrasse, un rangement sous ce plan de travail, sont quelques unes de possibilités envisageables. Une fermeture de cet espace par des panneaux coulissants ou battants (en panneaux perforés ou en lattes) peuvent être envisagés et mis en oeuvre si l'environnement de projet le demande pour augmenter la sécurité.

**Le pignon à colombage :** la structure à pans de bois massif répond à la même stratégie constructive que le reste du module, mise à part la technique de remplissage. En effet, les remplissages se font entre les pans de bois. Ceux ci peuvent être de nature et de technique diverses, une forme de personnalisation ou d'intervention est également possible. La part de remplissage opaque et vitré peut aussi être légèrement reconsidérée pour notre proposition (dans le respect de la RT2012). Dans notre offre, nous avons prévu des remplissages par caissons isolés en panneaux Trespa de ré-emploi, de divers coloris. (cf dessin de façade). Le bon vieillissement de ce pan est assuré par le débord de toiture qui protège des intempéries.

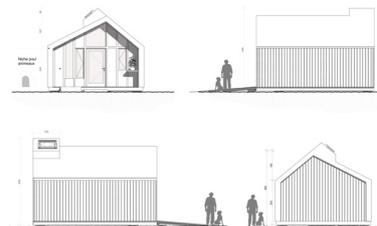
**Des micro-dispositifs d'aménagement intérieur :** Le module d'habitation a été conçu pour être aménagé de la manière la plus libre possible, bien sûr avec la limite de la taille du logement. Quelques dispositifs simples (à re-discuter ensemble) sont envisagés. La bonne hauteur sous faitage (3,5m), permet de prévoir au dessus d'une partie de la salle d'eau une petite bagagerie. Une traverse bois équipé d'une tringle permet la mise en place d'un rideau pour intimité de l'espace du lit. Nous avons opté pour la cuisine, pour un plan de travail plutôt qu'un meuble sur pieds, laissant en longueur des espaces libres pour d'autres utilisations. Un châssis vitré intérieur en partie haute de la salle de bains permet d'apporter la lumière du velux tout en permettant un usage pour ventilation en plus de la VMC installée.

Cette figure fait référence à l'Engawa de la culture traditionnelle japonaise (une bande de sol suspendue généralement en bois, devant les portes et fenêtres de la maison, qui dans certains cas peut être refermée pour constituer une véranda de faible largeur). D'autres configurations similaires existent, comme par exemple les *aitres* (appelés aussi *l'ître* ou *lez être*) que l'on trouve dans les fermes du Monts du Lyonnais. Quand on s'y trouve on dit «*je suis sous les aîtres*». C'est un endroit qui sert à poser des choses (des ruches, des fagots, ...) car protégé des intempéries grâce à la saillie du toit et se trouve devant l'entrée et constitue un espace de transition et un espace où rester. D'ailleurs on y trouve souvent des bancs.



### Les matières, matériaux et ambiances

Le choix des matériaux s'est fait avec l'objectif de conférer à l'habitat un caractère maîtrisé et bien fini, tout en étant chaleureux. Les matériaux sont choisis pour leur qualité écologique (bio-sourcée, faible énergie grise), et la qualité qu'ils apportent à l'air ambiant. Ensuite, ils nécessitent aussi une très bonne robustesse, notamment pour assurer leur tenue lors des opérations de transport et de levage. Enfin, nous ajoutons aussi la capacité de ces matériaux à être **réparés**, et à pouvoir accepter des opérations de traitement, de soins, d'entretien. Les murs extérieurs sont proposés en bardages en planches de douglas verticales qui pourront être lasurés ou peintes. Les pieds de murs, plus sollicités,



recevront une bande en Trespa de ré-emploi. Le toit est prévu en EPDM blanc mis en oeuvre en atelier, qui offre lui aussi des facilités de réparabilité, les collages se faisant par polymérisation à froid. Nous avons veillé à simplifier tous les angles, raccords et saillies et l'absence totale de zinguerie. Pour l'intérieur, un sol PVC (entorse au matériau bio-sourcé!) avec plinthe en trespa de ré-emploi garantit l'hygiène et la propreté. Peu coûteux, il pourra être changé si besoin (nous prévoyons un système faiblement collé type Taraflex de Gerflor, voire plombant, facilitant la démontabilité). La salle de bains sera équipée en mur et sol du système «Taradouche».

L'ambiance intérieure profite du volume généreux sous rampants. Les parties très sollicités sont en matériaux lisses et lessivables, en contrepoint du reste en panneaux bois en pin des Landes, générant une ambiance chaleureuse. L'ambiance lumineuse générée par le pignon en colombage est complété par un apport de lumière zénithale en fond de module, assurant ainsi un très bon éclairage naturel.

Pour l'intégration, la toiture à double pans évoque la maison traditionnelle mais l'absence de débords latéraux et la continuité entre murs et toiture sur la tranche permet de lui conférer un aspect, une échelle et un vocabulaire plus urbain et contemporain.

## L'engagement et l'accompagnement architectural

Notre proposition est précisément conçue et sera prolongée dans sa définition pendant les semaines d'études à venir. Nous sommes néanmoins loin de penser que le projet embarque avec lui dès le départ l'ensemble des ressources et des données. Un projet se développe, se précise, voire se décale au fur et à mesure de son évolution, en contact avec la situation qui l'accueille. Nous tenterons d'être dans une attitude réactive et réceptive aux rencontres et événements qui ne manqueront pas de survenir pendant ces périodes de conception, d'installation puis de vie du lieu. Nous sommes convaincus qu'en complément d'une conception précise de départ intégrant toutes les contraintes techniques bloquantes, le projet s'agence pas à pas, de manière écosophique et ne donnera sa pleine mesure qu'au final, en fonction des interactions qu'il sera parvenu à nouer avec les situations rencontrées.

Sur les modules, des points d'indéfinition ou de souplesse sont prévus : Le remplissage du mur pignon, les systèmes léger de cloisonnement entre les espaces, les espaces de «grenier», la niche ou abri pour le(s) chien(s), les systèmes de fermeture complémentaires, sur l'ensemble des aménagements entre modules, de rampes, plateformes, cheminements. Fabriquer un module comme un prototype et le mettre en place en première quinzaine de Juin pourrait être une occasion de se familiariser avec ce dispositif, d'envisager les possibles occupations et aménagements. (à noter qu'un surcoût serait nécessaire pour la mobilisation du matériel de chantier pour la livraison et le montage).

Sur l'aménagement général du site, le positionnement des modules appellent et permettent des appropriations de proximité, une définition des limites, des cheminements. Le réseau de placettes appellera aussi une réflexion sur les usages pour sa définition.

Nous souhaitons et cela fait écho à nos engagements, trouver une place (à définir ensemble) pour:

- accompagner ces installations.
- porter un regard sur la réception par les habitants.
- pouvoir échanger sur l'organisation des espaces communs envisagés par Alynea avec les étudiants de l'Ecole d'Architecture

L'objectif serait double. Il s'agirait d'accompagner pour aider à l'appropriation des lieux et de constituer un dossier de retours thématiques (thématiques à définir ensemble), sur le modèle d'une recherche action visant à préciser, améliorer, modifier le projet pour envisager sa répliquabilité dans d'autres situations. Il s'agit de saisir la dimension expérimentale du projet pour constituer des savoirs et des pratiques re-mobilisables dans de nouvelles situations.